



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nouvelle-Calédonie

COMMUNE DE POUM

COMMUNIQUE

Recrutement de 2 aides maternelles

La mairie de POUM informe les administrés qu'un appel à candidature est lancé pour le recrutement de 2 aides maternelles, durant l'année scolaire 2025 (du 17 février au 19 décembre 2025) Délibération n° 182 du 4 novembre 2021 prise en application du titre IV de la loi du pays n° 2021-4 du 12 mai 2021 relative à la fonction publique de Nouvelle-Calédonie. Entrée en vigueur : 1er mai 2022

Les postes sont basés dans les écoles primaires à : Tiabet et Arama

Les candidat.e.s devront résider sur place pour l'accomplissement de leurs missions, sous l'autorité des responsables du service technique de la commune, ils/elles devront assurer les tâches suivantes :

Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou des substituts parentaux

- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants et dispense de petits soins
- Assistance à l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants
- Transmission d'informations
- Participation aux projets éducatifs
- Surveillance des garderies selon le planning établi
- Accompagnement des enfants à la sieste
- Préparation des goûters

ils/elles devront, également :

- Porter attention au bien-être des enfants
- Repérer et signaler à l'enseignant les enfants en détresse
- Accompagner l'enfant dans les apprentissages scolaires quotidiens
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité (respect d'autrui, de l'environnement, etc.) et de l'hygiène corporelle
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice, etc.)
- Accompagner l'enfant dans le développement affectif et intellectuel et dans l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices
- Gérer les conflits entre les enfants
- Participer et/ou animer des activités sous la responsabilité de l'enseignant (mise en place et participation aux ateliers)

Les candidatures, avec les références, sont à transmettre à la Mairie avant le 31 janvier 2025

Poum le 13 janvier 2025

La Maire

Henriette HMAE